

n° 514 - Alimentation en eau potable - Protection du puits à partir duquel est assurée l'alimentation en eau potable de la Commune - demande d'enquête géologique

Le Maire informe l'Assemblée qu'une récente analyse de l'eau effectuée sur le réseau de distribution d'eau de la Commune, a fait apparaître une légère pollution de l'eau distribuée aux abonnés.

Une analyse de contrôle réalisée à partir d'un prélèvement effectué dans le puits communal situé dans les alluvions de la Moselle, a confirmé la mauvaise qualité bactériologique de cette eau, le taux de pollution étant plus important que celui de la 1ère analyse.

Devant cette situation préoccupante et afin d'assurer la protection du point d'eau de la Commune contre tous risques de pollution,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- sollicite de Monsieur le Préfet la désignation d'un géologue en vue de l'établissement d'un rapport géologique déterminant les périmètres de protection du puits communal situé dans les alluvions de la Moselle,
- s'engage à assurer le règlement des honoraires consécutifs à cette étude géologique.